

100

5: CNAM

Mots-clés: Bibliométrie, médecine du travail, rédaction médicale, Tunisie

L'objectif de ce travail était d'analyser les mémoires de médecine de travail soutenus à la faculté de médecine de Tunis (FMT) afin de dégager les

insuffisances dans le domaine de la santé au travail et de proposer les axes prioritaires de recherche.

Il s'agissait d'une étude bibliométrique descriptive transversale ayant intéressé l'ensemble des 238 mémoires en médecine de travail soutenus à la FMT durant une période de dix ans allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2015. La collecte des données était entreprise par consultation directe des mémoires à partir du catalogue des mémoires disponible à la bibliothèque de la FMT. Ont été consultés la page de garde et le résumé de chaque mémoire. Le logiciel SPSS version 18 a été utilisé pour le traitement statistique des données.

RESULTATS

Au sein de la FMT, 238 mémoires en médecine de travail ont été soutenus entre 2006 et 2015 soit une moyenne de 24 mémoires par an. Le maximum de travaux a été enregistré en 2011 (51 mémoires soit 21,4%). (Figure 1).

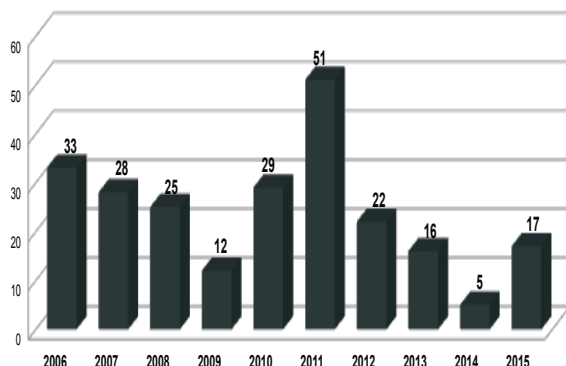


Figure n°1 : Nombre annuel des mémoires de médecine de travail soutenus à la Faculté de Médecine de Tunis de 2006 à 2015.

Les auteurs étaient de genre féminin dans 71% des cas soit un sex-ratio de 0,4 (69/169). Leur moyenne d'âge au moment de la soutenance des mémoires était de $36,8 \pm 6,9$ ans avec des extrêmes allant de 28 ans à 67 ans.

L'encadrement des mémoires était assuré soit par des enseignants hospitalo-universitaires (97,5%), soit par un enseignant universitaire (2,5%). Ces mémoires ont été encadrés par un seul directeur dans 89,9% des cas. Un co-directeur a été associé à l'encadrement lorsque le directeur n'était pas spécialiste en médecine de travail (24 cas soit 10,1%). Dans plus de la moitié des cas,

le directeur du mémoire avait un grade de maître de conférences agrégé en médecine de travail (51,7%). L'encadreur du travail appartenait à la FMT dans 76,9 % des cas (Tableau I).

Les mémoires traitaient de sujets d'ordre clinique et/ou épidémiologique dans 190 cas (79,8%). Ailleurs, il s'agissait d'études de cas dans 35 mémoires (14,7%) et d'études bibliographiques dans 13 cas (5,4%). Les enquêtes étaient effectuées dans des entreprises dans 46,6 % des cas et dans des hôpitaux dans 23,5 %.

Les maladies professionnelles représentaient le sujet le plus traité dans les différents travaux (45 %). Les études relatives au domaine de l'ergonomie représentaient 15,5% et celles traitant de la réparation du risque professionnel représentaient 11,8% (Tableau II).

Tableau II : Thèmes des mémoires de médecine de travail soutenus à la Faculté de Médecine de Tunis de 2006 à 2015.

Thème	Nombre	Pourcentage (%)
Accidentologie	16	6,7
Absentéisme	5	2,1
Législation et réparation	28	11,8
Ergonomie	37	15,5
Maladies professionnelles	107	45
Divers	45	18,9
Total	238	100

Dans la catégorie des mémoires traitant des maladies professionnelles (n=107), les pathologies les plus étudiées étaient la pathologie neuropsychique (14,9%) et les TMS (13%) (Tableau III).

Tableau I : Directeurs des mémoires de médecine de travail soutenus à la Faculté de Médecine de Tunis de 2006 à 2015.

Faculté	Service	Grade				Total	Pourcentage (%)
		Enseignant hospitalo-universitaire		Enseignant Universitaire			
		AHU	MCA	Professeur			
FMT	MDT - Hôpital Charles Nicolle	14	65	18	5	102	42,5
	MDT - Hôpital La Rabta	25	0	12	0	37	15,5
	ISST	0	0	6	0	6	2,5
	Service de santé militaire	8	7	0	0	15	6,3
	Autres spécialités	3	8	12	1	24	10,1
FMSF	MDT Sfax	0	15	4	0	19	8,1
FMSO	MDT Sousse	1	8	4	0	13	5,6
FMM	MDT Monastir et Mahdia	2	20	0	0	22	9,4
Total		53 (22.3%)	123 (51.7%)	56 (23.5%)	6 (2.5%)	238	100

MDT : Médecine de travail - **ISST :** Institut de santé et de sécurité au travail - **AHU :** Assistant hospitalo-universitaire - **MCA :** Maître de conférences agrégé- **FMT :** Faculté de médecine de Tunis - **FMSF :** Faculté de médecine de Sfax - **FMSO :** Faculté de médecine de Sousse - **FMM :** Faculté de médecine de Monastir.

Tableau III: Nature des pathologies étudiées dans les mémoires de médecine de travail traitant des maladies professionnelles (FMT : 2006 – 2015).

Nature pathologie	Nombre	Pourcentage (%)
TMS	14	13
Ophthalmologique	6	5,6
Respiratoire	11	10,3
Neuropsychique	16	14,9
Dermatologique	12	11,2
Cardiovasculaire	11	10,3
Métabolique	6	5,6
Cancers	7	6,8
Multiplés	10	9,3
Divers*	14	13
Total	107	100

FMT : Faculté de médecine de Tunis, **TMS** : Troubles musculosquelettiques,

* : Ensemble des pathologies dont le nombre de travaux s'y rapportant est ≤ 3 .

En considérant la méthodologie adoptée dans les divers mémoires analysés, on constatait que les études étaient de type rétrospectif dans 84% des cas (n=200) et descriptives dans 70,6% des cas (Tableau IV).

Tableau IV: Méthodologie des mémoires de médecine de travail soutenus à la Faculté de Médecine de Tunis de 2006 à 2015.

Type d'étude	Type de recueil des données						Total	
	Rétrospectif		Prospectif		Non précisé		N	%
	N	%	N	%	N	%		
Descriptive	167	83,5	1	20	0	0	168	70,6
Etiologique	28	14	4	80	0	0	32	13,4
Évaluative	2	1	0	0	4	12,1	6	2,5
Analytique	3	1,5	0	0	0	0	3	1,3
Non précisé	0	0	0	0	29	87,9	29	12,2
Total	200 (84%)		5 (2,1%)		33 (13,9%)		238 (100%)	

N : Nombre - **%** : Pourcentage

DISCUSSION

En recherche médicale, les méthodes bibliométriques remplissent principalement trois fonctions qui sont la description, l'évaluation et la veille scientifique. Les données bibliométriques ainsi obtenues serviront à connaître les domaines de recherche en développement et ceux qui sont en régression [1]. Dans cette perspective, nous avons

entrepris ce travail de veille scientifique concernant la discipline de médecine de travail.

Notre étude était basée sur le recueil des données contenues dans certaines parties du mémoire (page de garde et résumé). Ce type de recueil constituait un biais puisque certains éléments nécessaires à l'analyse des mémoires auraient pu être occultés.

Aussi, les résultats des travaux de recherche entrepris en médecine de travail peuvent également être retrouvés dans les thèses de spécialité. L'analyse et l'évaluation des travaux de cette discipline devront donc englober également les thèses de médecine de travail soutenues non seulement à la FMT, mais dans toutes les facultés de médecine de Tunisie.

D'après ce travail, les auteurs des mémoires étaient majoritairement de genre féminin (71%). Cette prédominance féminine a été antérieurement décrite dans d'autres études bibliométriques nationales. C'est le cas par exemple des thésards de la faculté de médecine de Monastir parmi lesquels, la proportion du genre féminin était de 51% en 2005 [2]. Également, à la FMT, 69,3% des thésards ayant soutenu des thèses de pathologie entre 2000 et 2010 étaient des femmes. De plus, la proportion du genre féminin était passée de 56,2% en 2000 à 100% en 2010 [3]. Cette féminisation du corps médical en Tunisie est un constat de démographie médicale qui a été bien établi durant la dernière décennie. Elle va de paire avec l'évolution croissante et continue du nombre des étudiantes inscrites annuellement dans les facultés de médecine [4]. Ainsi, près de $\frac{3}{4}$ des médecins de travail exerçant en Tunisie sont du genre féminin.

Le profil du directeur de mémoire retrouvé dans ce travail était celui d'un maître de conférence agrégé (51,7%), spécialiste en médecine de travail (80,9%) et appartenant à la FMT (76,9%). L'enseignement post-universitaire de la médecine de travail étant dispensé par la FMT, il était prévisible que la majorité des enseignants directeurs de mémoire appartenait à cette même faculté. Aussi, à la FMT, le directeur d'une thèse de pathologie était un AHU dans 56,6% des cas. A la FMM, la participation des professeurs agrégés dans la direction des thèses était la plus faible (19,2% versus 55,5% pour les AHU) [2].

Les thèmes principaux des mémoires de médecine de travail traitaient de sujets d'ordre clinique et/ou épidémiologique (79,8%). Il s'agissait essentiellement de travaux se rattachant à l'étude du risque professionnel (51,7%). Les pathologies investiguées étaient en premier lieu : la pathologie neuropsychique (14,9 %) et les TMS (13%). En second lieu, étaient étudiées les pathologies dermatologiques, respiratoires et cardiovasculaires (avec des proportions respectives de 11,2%, 10,3%

et 10,3%). L'intérêt porté aux TMS serait en rapport avec le fait qu'ils constituent depuis des années la première catégorie de maladies professionnelles déclarées et reconnues en Tunisie [5]. Cependant, celui porté aux pathologies neuropsychiques peut être expliqué par le fait qu'elles représentent actuellement une catégorie de pathologies professionnelles émergentes en Tunisie. Les troubles neuropsychiques en rapport avec un risque chimique (tel celui secondaire à l'exposition professionnelle aux solvants organiques) en sont un exemple [6].

Par ailleurs, on a constaté que des études telles les études des coûts de santé (qu'ils soient des coûts directs ou indirects) ou les études d'ergonomie étaient peu nombreuses. Or, la médecine de travail est une médecine essentiellement préventive et la place de l'étude des conditions de travail est primordiale. De plus, les études des coûts ou des dépenses de santé permettent d'orienter les politiques de santé et de guider les programmes de prévention du risque professionnel. Actuellement, il a été établi que la santé et la sécurité au travail représentent un véritable enjeu économique. Elles affectent à la fois l'entreprise, le salarié et la collectivité. Ainsi, encourager ce type d'études est essentiel et aura des avantages certains sur l'économie de la santé dans notre pays [7].

La méthodologie adoptée dans les mémoires de médecine de travail étudiés dans ce travail était essentiellement basée sur des enquêtes descriptives et rétrospectives. Cette constatation a été rapportée dans d'autres études tunisiennes (se rattachant à des thèses de médecine) [3,8]. En effet, sur un échantillon de 261 thèses de psychiatrie étudiées jusqu'en 2005, 0,8% uniquement des thèses étaient de nature prospective [8]. Par ailleurs, dans une étude de 160 thèses soutenues à la Faculté de Médecine de Fès en 2008, les études de cas représentaient 79,3% des travaux et les études prospectives 8,8%. L'auteur rattache cela au fait que ce type d'études est peu coûteux et facilement réalisable dans les établissements sanitaires [9].

Les travaux de nature prospective nécessitent généralement une longue période de suivi et un protocole affiné. Cependant, les médecins rédigeant des mémoires de médecine de travail ont généralement des contraintes de temps. Le candidat vise à finaliser son travail et à obtenir de suite son diplôme de fin d'études (qui est obligatoire pour l'exercice de sa profession en tant que médecin du travail). Les exigences de qualité et de rigueur méthodologique se retrouvent ainsi en second plan.

CONCLUSION

Analyser les travaux de recherche déjà entrepris en santé au travail est certainement utile. Toutefois, c'est l'étude du devenir de ces travaux (éventuelle évolution du travail vers la publication médicale) qui contribuera à l'optimisation de l'accès à l'information pour l'ensemble des intéressés et à la valorisation de travaux de qualité aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale. Aussi, l'élargissement de l'étude bibliométrique aux thèses traitant de sujets de la santé au travail est nécessaire afin que cette analyse devienne plus exhaustive.

REFERENCES

1. Gauthier E. L'analyse bibliométrique de la recherche scientifique et technologique : guide méthodologique d'utilisation et d'interprétation. Statistique Canada, 1998, 81p.
2. Ben Salem K, Bouanene I, Mosbahi N et al. Profil bibliométrique et devenir des thèses soutenues à la faculté de médecine de Monastir (Tunisie). *Pédagogie Médicale*. 2011;12:169-78.
3. Mrabet A, Chadli Debbiche A, Abidi E, Borsali Falfoul N, Dziri C. Étude critique des thèses de pathologie soutenues à la faculté de médecine de Tunis (2000-2010). *La Tunisie médicale*. 2016;94:167-71.
4. Aounallah Skhiri H, Lazaar Ben Gobrane H, Hsairi M et coll. Démographie médicale en Tunisie : état actuel et perspectives. *La Tunisie médicale*. 2012;90:166-71.
5. Jaafar K, Hamdouni M, Gharbi E. Les commissions médicales des accidents de travail et des maladies professionnelles. Bilan et analyse du fonctionnement des 14 années 1995-2008. *Revue Tunisienne de Pathologie Professionnelle et de L'Environnement*. 2013;2:42-51.
6. Magroun I, Ladhari N, Ben Charrada N, Ben Amor A, Chahed M.K, Gharbi R. Psychosyndrome organique chez des salariés exposés aux solvants organiques. *Archives des Maladies Professionnelles et de L'Environnement*. 2015;76:142-9.
7. Gosselin M. Analyse des avantages et des coûts de la santé et de la sécurité au travail en entreprise. Développement de l'outil d'analyse. [En ligne]. Rapport de l'IRSST (Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail), juin 2004 [Cité le 22/05/2016]. Disponible à l'URL : <http://www.irsst.qc.ca/media/documents/pubirsst/R-375.pdf>
8. Karmous R. Etude des thèses de psychiatrie en Tunisie. [Thèse en ligne]. FMT, 2005. [Citée le 20/05/2016]. Disponible à l'URL : <http://www.karmous.com/%C3%89TUDE%20DES%20TH%C3%88SES%20DE%20PSYCHIATRIE%20EN%20TUNISIE.pdf>
9. A. Boly, N. Tachfouti, I.S.S. Zohoungbogbo, Y. El Achhab, et C. Nejari. Évaluation de la qualité méthodologique des thèses soutenues à la Faculté de Médecine de Fès. *La Revue de Santé de la Méditerranée orientale*. 2014;20:340-6.